Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – Autorisation du MIR604 : la fin des perturbations du commerce transatlantique du soja

Par Anne FURET

Publié le 30/11/2009, modifié le 16/03/2026

Le 30 novembre 2009, la Commission européenne a autorisé l'importation du maïs génétiquement modifié MIR604. Ce maïs Bt de Syngenta produit un insecticide actif contre certains parasites de l'ordre des coléoptères.
Cette autorisation est intervenue seulement dix jours après l'absence de majorité qualifiée lors d'un vote des ministres européens de l'Agriculture [1]. L'été dernier, des traces de MIR604 avaient été retrouvées, dans plusieurs pays européens (Chypre, Allemagne, Espagne), dans des cargaisons de soja en provenance des États-Unis ou de Colombie, conduisant au renvoi des bateaux vers les pays exportateurs. Les mêmes types de contaminations avaient été constatés en France, et en Espagne avec le MON88017, maïs autorisé en toute hâte le mois dernier [2]. L'autorisation de ces deux maïs devrait donc rassurer les producteurs de soja américains...
Le MIR604 est le cinquième OGM autorisé à l'importation dans l'Union européenne pour l'année 2009. Depuis janvier 2007, l'Union européenne a délivré 14 autorisations d'importation de plantes GM, portant à 29 le nombre de PGM autorisées à l'importation.

[1] Christophe NOISETTE, « UE - maïs OGM mir604 : encore une autorisation que prendra seule la Commisson européenne », *Inf'OGM*, 20 novembre 2009

[2] Anne FURET, « UE – Trois nouveaux maïs autorisés », *Inf'OGM*, 30 octobre 2009

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-autorisation-du-mir604-la-fin-des-perturbations-du-commerce-transatlantique-du-soja/